

I. PROFESSIONNELS VISÉS

Les agent(e)s de programmation d'électrophysiologie (EPS) de l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM)

II. CLIENTÈLE VISÉE

Tous les patients porteurs d'un défibrillateur chez qui un bris de sonde a été détecté

III. INDICATIONS

Lorsqu'un bris de sonde est confirmé à la suite de tests ou d'une transmission d'informations à distance

IV. CONTRE-INDICATIONS

Aucune

V. PROCÉDURE

- 1- Lorsque l'agent(e) de programmation d'EPS de l'ICM constate qu'une sonde de défibrillateur est brisée à la suite de tests, ou d'une transmission d'informations, il avise le patient de se rendre immédiatement à l'urgence sans conduire lui-même son véhicule pour qu'un aimant soit appliqué le plus tôt possible sur son thorax.
- 2- L'agent(e) de programmation d'EPS avise ensuite l'assistante-infirmière-chef de l'urgence et l'équipe d'électrophysiologie (ou le résident de cardiologie de garde le soir et la nuit) de l'arrivée du patient.
- 3- Dès l'arrivée du patient à l'urgence, l'infirmière au triage le met en priorité P2, pour qu'il soit vu rapidement par le médecin de garde, et l'installe sur une civière.
- 4- L'infirmière appose un aimant sur le défibrillateur ce qui désactive **seulement** la fonction de défibrillation et met le patient sous moniteur cardiaque
- 5- Le patient est gardé à jeun.

N. B. : Ne pas apposer l'aimant s'il n'y a pas eu confirmation d'un bris de sonde par l'agente de programmation